

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE ORDINAIRE DU 18 FEVRIER 2021**

**NOMBRE DE CONSEILLERS :**

- en exercice                    29  
- présents                        21  
- votants par procuration    4  
- absents                         4  
- total des votants            25

x x x

Compte rendu de la séance affiché le 22 février 2021.

x x x

L'an deux mille vingt et un, le jeudi dix-huit février, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué le 9 février, s'est assemblé en session ordinaire dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Christine DÉCHAMPS, Maire.

Conformément à la loi 2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire, la séance s'est déroulée sans que le public ne soit autorisé à y assister. Le caractère public de la réunion a toutefois été assuré puisque les débats étaient accessibles au public, en direct, via le compte Facebook de la commune.

Par ailleurs, à titre dérogatoire, le Conseil Municipal pouvait valablement délibérer avec un tiers (*et non la moitié*) de ses membres en exercice présents et chaque élu pouvait disposer de deux procurations.

Étaient présents :

Mme Christine DÉCHAMPS, Maire

M. Kamel BELGHACHEM, Mme Emmanuelle PATIN, Mme Marie-Hélène LONGO, M. Franck LEMAÎTRE, Mme Fabienne MANDEVILLE, M. Pascal SZALEK, Mme Virginie RUFFIN-MICHEL, Adjoints,

Mme Chantal BEAUDOIN, Mme Michelle DAJON, Mme Brigitte POLLET, Mme Evelyne BAILLEUL, Mme Nathalie CASTEL, M. Sébastien MORO, M. Junior MOUDJIH A FIONG, M. Tarek HAMMAN, M. Fabrice LEPAREUX, M. Omar BELGHACHEM, M. Johan GONZALEZ, Mme Marianne DUHAMEL, M. Patrick CIBOIS, Conseillers Municipaux.

Excusés :

M. Yves GIMAY	qui donne pouvoir à	Mme Christine DÉCHAMPS
M. Damien AUBÉ	qui donne pouvoir à	M. Kamel BELGHACHEM
Mme Arlette LECACHEUR	qui donne pouvoir à	M. Patrick CIBOIS
M. Jean-Yves GOGNET	qui donne pouvoir à	M. Patrick CIBOIS

Absents :

M. Philippe LEROUX, M. Patrick WALCZAK, Mme Sylvie DE MILLIANO, Mme Angélique DUVAL, Conseillers Municipaux.

formant la majorité des membres en exercice.

Mme Nathalie CASTEL est nommée secrétaire par le Conseil Municipal à l'ouverture de la séance.

**Délibération n°: D.01/02.21**

**Objet :** **Modification de la composition des commissions municipales permanentes :**  
- **Affaires sociales, santé et solidarités**  
- **Action culturelle, évènementiel et mise en valeur du patrimoine historique**  
- **Démocratie participative et liens intergénérationnels**  
- **Enfance, Scolarité, jeunesse**

**Délibération n°: D.01/02.21**

**Objet :** **Modification de la composition des commissions municipales permanentes :**

- **Affaires sociales, santé et solidarités**
- **Action culturelle, évènementiel et mise en valeur du patrimoine historique**
- **Démocratie participative et liens intergénérationnels**
- **Enfance, Scolarité, jeunesse**

Madame le Maire indique que par suite de la démission de Madame Laurence HARDY de ses fonctions de Conseillère Municipale, il convient de procéder à son remplacement au sein des commissions municipales permanentes où elle siégeait, à savoir :

- la commission « Affaires sociales, santé et solidarités »,
- la commission « Action culturelle, évènementiel et mise en valeur du patrimoine historique »,
- la commission « Démocratie participative et liens intergénérationnels ».

Par ailleurs, le groupe des élus de l'opposition municipale souhaitant modifier sa représentation au sein de la commission municipale « Enfance, scolarité, jeunesse », en remplaçant M. Jean-Yves GOGNET par Mme Angélique DUVAL, il convient également de modifier la composition de cette commission.

Aussi, au regard de ce qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-21, L2121-22 et L2121-29,

Vu le règlement intérieur du Conseil Municipal adopté par délibération n° D.82/09.20 du 17 septembre 2020 et notamment son article 16 relatif aux commissions municipales,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° D.34/06.20 du 25 juin 2020 décidant la création de sept commissions municipales permanentes et désignant les membres desdites commissions,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° D.102/12.20 du 10 décembre 2021 modifiant la composition de certaines commissions municipales dont la commission « Enfance, scolarité, jeunesse »,

Considérant que toute modification apportée à la composition des commissions municipales permanentes impose le vote d'une nouvelle délibération,

Considérant que le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin (*article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales*),

**Délibération n°: D.01/02.21**

**Objet :** **Modification de la composition des commissions municipales permanentes :**  
- **Affaires sociales, santé et solidarités**  
- **Action culturelle, évènementiel et mise en valeur du patrimoine historique**  
- **Démocratie participative et liens intergénérationnels**  
- **Enfance, Scolarité, jeunesse**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de ne pas procéder au scrutin secret aux présentes désignations, conformément aux dispositions de l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- de désigner :
  - ⇒ au sein de la commission « Affaires sociales, santé et solidarités »,
    - Mme Angélique DUVAL  
(au 10<sup>ème</sup> rang, en remplacement de Mme Laurence HARDY)
  - ⇒ au sein de la commission « Action culturelle, évènementiel et mise en valeur du patrimoine historique »,
    - M. Jean-Yves GOGNET  
(au 9<sup>ème</sup> rang, en remplacement de Mme Laurence HARDY)
  - ⇒ au sein de la commission « Démocratie participative et liens intergénérationnels »
    - M. Jean-Yves GOGNET  
(au 11<sup>ème</sup> rang, en remplacement de Mme Laurence HARDY)
  - ⇒ au sein de la commission « Enfance, Scolarité, jeunesse »
    - Mme Angélique DUVAL  
(au 12<sup>ème</sup> rang, en remplacement de M. Jean-Yves GOGNET)

**DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.  
Et ont les membres présents signé au registre après lecture.

Pour extrait certifié conforme,  
le Maire de Lillebonne,



**Délibération n°: D.01/02.21**

**Objet :** **Modification de la composition des commissions municipales permanentes :**

- **Affaires sociales, santé et solidarités**
- **Action culturelle, évènementiel et mise en valeur du patrimoine historique**
- **Démocratie participative et liens intergénérationnels**
- **Enfance, Scolarité, jeunesse**

Suite à ces modifications, les commissions municipales, objets de la présente délibération, se trouvent constituées comme suit :

<b>Commission Affaires sociales, santé et solidarités</b>	<b>Commission Action culturelle, évènementiel et mise en valeur du patrimoine historique</b>
<b>Le Maire, président de droit + 10 membres (dont 2 de l'opposition)</b>	<b>Le Maire, président de droit + 10 membres (dont 2 de l'opposition)</b>
1. Mme Fabienne MANDEVILLE 2. M. Kamel BELGHACHEM 3. Mme Virginie RUFFIN-MICHEL 4. Mme Michelle DAJON 5. Mme Marianne DUHAMEL 6. Mme Evelyne BAILLEUL 7. Mme Brigitte POLLET 8. Mme Chantal BEAUDOIN 9. M. Patrick CIBOIS 10. <u>Mme Angélique DUVAL</u>	1. Mme Marie-Hélène LONGO 2. M. Pascal SZALEK 3. Mme Virginie RUFFIN-MICHEL 4. Mme Marianne DUHAMEL 5. Mme Michelle DAJON 6. M. Johan GONZALEZ 7. M. Fabrice LEPAREUX 8. M. Tarek HAMMAN 9. <u>M. Jean-Yves GOGNET</u> 10. M. Philippe LEROUX
<b>Commission Démocratie participative et liens intergénérationnels</b>	<b>Commission Enfance, scolarité, jeunesse</b>
<b>Le Maire, président de droit + 11 membres (dont 2 de l'opposition)</b>	<b>Le Maire, président de droit + 13 membres (dont 3 de l'opposition)</b>
1. Mme Virginie RUFFIN-MICHEL 2. M. Omar BELGHACHEM 3. M. Kamel BELGHACHEM 4. Mme Fabienne MANDEVILLE 5. M. Junior MOUDJIH A FIONG 6. Mme Marianne DUHAMEL 7. M. Sébastien MORO 8. Mme Chantal BEAUDOIN 9. Mme Brigitte POLLET 10. Mme Sylvie DE MILLIANO 11. <u>M. Jean-Yves GOGNET</u>	1. Mme Emmanuelle PATIN 2. Mme Fabienne MANDEVILLE 3. Mme Virginie RUFFIN-MICHEL 4. Mme Marie-Hélène LONGO 5. M. Fabrice LEPAREUX 6. M. Johan GONZALEZ 7. Mme Nathalie CASTEL 8. Mme Brigitte POLLET 9. M. Kamel BELGHACHEM 10. Mme Evelyne BAILLEUL 11. Mme Sylvie DE MILLIANO 12. <u>Mme Angélique DUVAL</u> 13. Mme Arlette LECACHEUR